



COMMUNIQUE DE COURSE N°1 – 1^{er} août 2026
VALMEINIER

Le collège des commissaires a décidé d'attribuer les pénalités suivantes :

- 3 min aux dossards 514, 220, 223, 234 et 254 pour retard au départ (SP3).

Le comité de course a décidé de revoir le temps du dossard 316 (chrono1) qui a porté assistance à un pilote blessé.

Le comité de course souhaite rappeler qu'il est évident et obligatoire de porter assistance à un pilote accidenté.

Le collège des commissaires